

14 Port-Gentil

Éducation/Face au décrochage scolaire
Appel à une mobilisation collective

Le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina (d) et les autres officiels.



Une vue des participants.

CNE

Port-Gentil/Gabon

LA salle polyvalente de la mairie du 1er arrondissement a abrité, récemment, un atelier sur le décrochage scolaire. Il s'est agi, pour Michel Ikamba, administrateur en chef au Gabon du programme de protection de l'enfant au Fonds des Nations-unies pour l'enfance (Unicef), de présenter le rapport de son étude sur la question, afin d'esquisser des pistes sur la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire au Gabon. La restitution s'est dérou-

lée en présence de Patrice Ontina, gouverneur de l'Ogooué-Maritime, et de plusieurs experts des sujets touchant notamment les enfants et l'enseignement.

Michel Ikamba a établi un pont entre son étude et le thème de la célébration, le 16 juin dernier, Journée de l'enfant africain, à savoir "l'agenda 2030 pour un développement durable en faveur des enfants en Afrique, accélérons la protection, la responsabilisation et l'égalité des chances".

Pour lui, «le décrochage scolaire est une forme d'inégalités des chances et un élément de la protection de l'enfant contre les abus, l'exploitation et les

violences». Et estime que, quelles que soient les causes, «un enfant en situation d'abandon ne doit pas être laissé dans cet état». Car, indique-t-il, la convention des Nations-unies sur les droits de l'enfant nous oblige à déployer tous les efforts nécessaires pour empêcher l'enfant d'abandonner sa progression sociale, mais plutôt de le réorienter et de le prendre en charge psychosocialement, aussi bien dans sa famille qu'au niveau des services publics de protection de l'enfance.

Pour étayer son propos, le spécialiste a établi le lien entre l'abandon, l'enfance de la rue, le travail des enfants, la délinquance juvé-

nile et l'entrée en conflit avec la loi pour terminer en prison. De ce fait, il a invité, en amont, les travailleurs sociaux, les juges et les procureurs des mineurs à être au chevet de l'enfant à risque, notamment lorsque l'enseignant détecte des signes annonciateurs de l'échec scolaire.

Selon Michel Ikamba, l'abandon scolaire n'est pas une fatalité, encore moins une question de pauvreté. C'est plutôt un problème fondamental du droit à l'éducation. D'où son vœu que toutes les parties prenantes travaillent dans une approche systémique pour pouvoir, ensemble, garder l'enfant le plus longtemps possible

en classe.

Le directeur d'Académie provinciale de l'Ogooué-Maritime, Henri Georges Boundzanga Boundzanga, a, de son côté, indiqué que le décrochage scolaire conduit un jeune en formation initiale à s'en détacher très tôt. Non sans faire remarquer l'existence d'une autre forme de décrochage scolaire. Celui-ci s'expliquerait par un manque d'enthousiasme et d'intérêt chez l'élève, qui valorise d'autres activités dénuées de tout intérêt pédagogique. Si, ailleurs, cette catégorie d'apprenants est dite "à risque de décrochage scolaire", M. Boundzanga Boundzanga atteste qu'au Gabon, principalement

dans l'Ogooué-Maritime, les maux s'inscrivant dans ce registre restent la consommation de stupéfiants prohibés et d'alcool par nos enfants. S'y ajoute la fréquentation des lieux indécents et pas recommandables pour les adolescents.

C'est dire que le décrochage scolaire est un processus toujours singulier, favorisé par un ensemble de facteurs extrêmement variés. Ces facteurs peuvent être personnels, cognitifs, familiaux, sociaux, conjoncturels ou encore éducatifs. Ce qui a amené le gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime à relever l'urgence d'une véritable mobilisation de la société.

Pavoisement/Lumières ornementales du Carrefour Léon-Mba

C'est fini !



Une phase du démontage des lumières...



...qui embellissaient le carrefour Léon Mba.

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

LES personnes fréquentant le carrefour qui porte le nom du premier président de la République gabonaise, Léon Mba, ont été surprises, dans la journée

de mardi dernier, de l'absence des lumières ornementales en forme de ballons et aux couleurs du drapeau national (vert-jaune-bleu) qui illuminaient la zone. Ces décorations avaient été placées à cet endroit à quelques jours du coup d'envoi de la Coupe

d'Afrique des nations de football senior, que notre pays a abritée, du 14 janvier au 5 février 2017.

Il faut rappeler que la ville de Port-Gentil avait accueilli la poule D de cette compétition. Aujourd'hui, pourtant très appréciée dans la cité pétrolière, tant par rapport à l'invention

qu'à leur splendide beauté, ces ornements ne sont plus visibles aux feux tricolores du carrefour Léon-Mba.

La municipalité, qui en est d'ailleurs propriétaire, aurait décidé de les enlever. Pourquoi ? Beaucoup de Portgentillais se demandent ce que ces lumières

ornementales coûtaient à la mairie de Port-Gentil.

Le cas d'un usager rencontré sur les lieux, en quête d'un taxi pour se rendre dans la zone de la Société gabonaise de raffinage (Sogara) : «En quoi ces lumières ornementales gênent-elles ? Dommage qu'on ne sache pas apprécier les bonnes choses dans ce pays...»

De son côté, Aristide Mboula, élève en classe de troisième dans un établissement privé et adepte de la photographie dans les grands espaces aménagés et autres points chauds, se plaint de ce changement de décor.